



LOGONNA-Infos

Février 2011

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS - 1, rue Ar Mor - 29460 LOGONNA-DAOULAS
Tél.: 02.98.20.60.98 / fax : 02.98.20.68.59 – mairie.logonnadaoulas@wanadoo.fr / www.logonna-daoulas.fr

■ BILAN ET PROJETS CULTURELS

L'année 2010 a été ponctuée d'événements culturels très variés. La Municipalité a soutenu une politique culturelle diversifiée. Thérèse Dourmap, élue à la culture a porté plusieurs projets en partenariat avec les associations locales, le Parc Naturel Régional d'Armorique et l'agence de spectacles Big Bravo Spectacles.

Ainsi, vous avez pu profiter d'expositions de peinture à la cale de Moulin-Mer, découvrir les richesses de la commune pendant les journées du patrimoine, assister à de nombreux spectacles organisés avec l'aide de la bibliothèque et l'agence Big Bravo. Les artistes proposés par cette agence qui pratique une politique tarifaire des plus compétitives, sont de renommée internationale (Arz Nevez, Soïg Sibérl, Trio Ebrel, Ronan Pinc, Pikey Butler, Nolwenn Arzel, Melaine Favennec pour la Foire aux Livres ...). De nombreux autres artistes sont désireux de venir se produire à Logonna avec des aménagements de contrats sans prise de risque pour la commune. Pourtant, on ne peut que constater l'absence de mobilisation des Logonnais à ces rendez-vous et la Municipalité se questionne sur leur pérennité. Faut-il poursuivre l'action engagée ? Nous sommes intéressés par votre avis et vos propositions.

Néanmoins, la programmation continue, le prochain concert organisé avec Big Bravo est fixé le 24 juin prochain, nous accueillerons encore un duo de qualité : Gilles Le Bigot et Gerry O'Connor. La harpiste Nolwenn Arzel se produira en juillet. Les 28 et 29 mai le PNRA proposera un spectacle de danse avec la compagnie de Patrick Le Doaré, puis les 9 et 10 avril, des animations gratuites dans le cadre des « secrets du Parc » autour du savoir-faire et de la tradition. En projet également des balades nature en barge organisées par le Centre Nautique de Moulin-Mer. Venez nombreux !

L'organisation de ces manifestations nécessite un travail d'équipe, soulignons d'ailleurs que participer à la préparation et à l'accueil des artistes crée un lien enrichissant avec le monde artistique. L'idée de reconstituer un comité d'animation semble appropriée et nécessaire à la vie culturelle de la commune. Pour tous projets ou suggestions, prenez contact avec Thérèse Dourmap.

AGENDA

- 3 février : Conférence Asambles « Rite funéraire à Bali »
- 27 février : Concert chorales Kan ar Vag et Log'a-rythmes

N°265

■ LES VŒUX AU DOYEN

Françoise Péron et Thérèse Dourmap se sont rendues au domicile de notre doyen afin de lui présenter ses vœux. François Salaün est aujourd'hui âgé de 90 ans. Cette visite a été l'occasion d'évoquer son passé actif au sein de la commune ; en effet, cet amateur de football a participé à la création du club et a présidé l'Association des Anciens Combattants pendant 30 ans.

(De gauche à droite : T. Dourmap, la petite-fille du doyen, F. Péron, F. Salaün et son épouse)



TARIF COMMUNAUX 2011

Les tarifs communaux 2010 ont été examinés en réunion de travail du Conseil Municipal. Il a été décidé de ne pas les augmenter en 2011. Le Conseil approuve les tarifs 2011 par 15 voix pour (4 absents sans procuration).

PROJET SALLE POLYVALENTE : CHOIX DU CABINET D'ARCHITECTE CHARGE DE LA MAITRISE D'OEUVRE

Il a été décidé de construire une nouvelle salle polyvalente, le bâtiment actuel étant trop petit pour répondre aux besoins actuels des utilisateurs. La première étape consiste dans le choix d'un architecte qui assurera l'élaboration du projet et le suivi des travaux.

La consultation a été lancée le 16 novembre 2010. La Commission Urbanisme a été associée aux travaux de la Commission d'Appel d'Offres. Les 5 équipes retenues ont été auditionnées le 10 janvier 2011. La CAO s'est réunie le même jour pour effectuer son choix. La CAO propose aujourd'hui au Conseil Municipal d'entériner le choix du groupement d'entreprises COLLECTIF d'ARCHITECTES – SOBRETEC – B.E.T. PICHEREAU – Cabinet ITAC pour un taux de rémunération de 8,10%, soit 139 908,00 € HT pour 1 572 000,00 € HT de travaux.

Par 15 voix pour, le Conseil approuve, autorise le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre à venir et autorise le Maire à solliciter toutes les subventions possibles pour mener à bien le projet.

DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET GENERAL DE LA COMMUNE EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Françoise PERON propose au Conseil une décision modificative au Budget Général de la Commune, en Fonctionnement, dans le cadre des dépenses pour contribution aux organismes intercommunaux.

VIREMENT DE CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Dépenses
Chap 65 Cpte 65581 (contrib oblig) + 2 000,00 €	Chap 11 Cpte 60633(fournitures voirie) - 2 000,00 €
+ 2 000,00 €	- 2 000,00 €

L'Assemblée approuve par 15 voix pour.

PROJET DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX FRANCE TELECOM A LA POINTE DU CHATEAU

Lors de la séance du Conseil du 7 décembre 2010, a été évoqué le projet de travaux d'enfouissement de réseaux à la pointe du Château. Ces travaux se feront sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Electrification avec participation de la Commune. Il a été proposé de procéder en même temps à l'enfouissement du réseau France Télécom. Un premier devis a été jugé insuffisamment clair sur les

prestations de différents partenaires. Le nouveau devis s'élève à 7 658,81 € HT, soit 9 159,94 € TTC.

Par 15 voix pour, le Conseil approuve le principe de l'enfouissement des différents réseaux, accepte le devis et sollicite une aide de la part de France Télécom pour l'enfouissement de son réseau.

AFFAIRES FONCIERES : MISE EN ŒUVRE DU DROIT DE PREEMPTION A PORS-BEAC'H

Le Conseil s'est déjà penché, le 23 septembre 2010 sur le projet d'aménagement de la zone UP de Pors-Beac'h.

Il a été évoqué la nécessité d'obtenir une maîtrise foncière du secteur par la Collectivité afin de garantir la pérennité des diverses activités maritimes et nautiques (professionnelles et de loisir) sur le site du Port. La mise en vente de la parcelle AD 104 (926 m2), classée UP à Pors-Beac'h, pose la question de l'intervention de la Commune. Cette vente fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner (DIA) pour un montant de 9260,00 € (soit 10 €/m2) hors frais d'acte.

La Commune a la faculté de faire usage de son droit de préemption.

Nicolas LE MOAL, exerçant son activité professionnelle sur le Port de Pors-Beac'h, ne prend pas part au vote.

Le Conseil décide de préempter par 13 voix pour et une abstention.

P.L.U. : DELIBERATION COMPLEMENTAIRE CONCERNANT LES MODALITES DE LA CONCERTATION

Françoise PERON informe le conseil municipal que les articles L.123-6 et L.300-2 du code de l'urbanisme imposent, lors des procédures relatives à la révision d'un Plan Local d'Urbanisme, de mener une concertation pendant la durée des études. Elle précise encore que les communes doivent choisir elles-mêmes les modalités de concertation

L'Assemblée, par 15 voix pour, fixe les modalités de concertation de la façon suivante :

3 réunions publiques (au stade diagnostic, PADD et avant l'arrêt) ;

Exposition permanente durant la période d'étude de révision du PLU sous la forme de panneaux et de la mise à disposition de documents d'études au fur et à mesure de leur réalisation ;

Mise à disposition d'un registre durant toute la période d'étude ;

Mise à disposition d'une brochure explicative de la procédure de révision du PLU ;

Rédaction d'articles dans le bulletin municipal et dans la presse locale ;

Réalisation d'une enquête sous la forme d'un questionnaire transmis à chaque famille logonnaise sur les constats et attentes de la population dans le cadre du PLU ;

Mise en ligne d'articles et de certains documents sur le site Internet de la commune au fur et à mesure de l'avancée de l'étude ;

Mise à disposition du Porter A Connaissance de l'Etat et de toute autre étude complémentaire liée au PLU...

P.L.U. : REALISATION DE L'ETUDE « DIAGNOSTIC AGRICOLE »

Françoise PERON rappelle au Conseil les différentes étapes de la réalisation de l'étude permettant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme : diagnostic, redéfinition et mise en conformité avec la Loi Littoral, élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), définition du zonage et du Règlement et enfin montage du dossier en vue de la procédure d'enquête publique.

La phase « diagnostic » a pour but de connaître les éléments structurants du territoire et d'analyser leur évolution pour définir les enjeux de l'aménagement. Différentes analyses sont nécessaires, et notamment le « diagnostic agricole ». Il s'agit de définir les espaces agricoles à préserver, et les contraintes agricoles à prendre en compte. Une commission réunira les agriculteurs de la Commune en vue de dresser un état des lieux et d'appréhender l'évolution à venir.

Le Conseil décide, par 15 voix pour, décide de confier l'étude « diagnostic agricole » au Bureau d'Etudes GEOLITT, pour un montant de 2 520,00 € HT, soit 3 013,92 € TTC,

P.L.U. : CONCEPTION ET REALISATION DE PANNEAUX D'EXPOSITION

L'étude PLU en est au stade de l'établissement du diagnostic. Les modalités précises de la concertation ont été définies. Elles incluent l'organisation d'une exposition permanente.

Par 15 voix pour, Le Conseil décide de confier au Bureau d'Etudes GEOLITT la conception et la réalisation de six panneaux d'exposition destinés à l'information du public dans le cadre de la concertation du PLU, pour un montant de 1 110,00 € HT, soit 1 327,56 € TTC.

C.C.P.L.D. : APPROBATION DE LA MODIFICATION DE STATUTS SUITE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2010

Françoise PERON, Maire et vice-présidente de la C.C.P.L.D, explique que le Conseil Communautaire a voté, le 14 décembre 2010, de nouvelles dispositions étendant les compétences de la Communauté. Les modifications statutaires sont les suivantes :

-élargissement des compétences aux infrastructures et réseaux de communications électroniques (fourreaux « fibre optique »).

-élargissement des fonds de concours (schéma communautaire des sentiers, schéma communautaire recensant les équipements sportifs spécialisés et/ou mutualisés).

Jacques MEVEL, compte tenu de ses activités professionnelles, ne prend pas part au vote. L'Assemblée approuve la modification des Statuts de la C.C.P.L.D par 14 voix pour.

STATIONNEMENT DES VEHICULES: RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION (EXTRAITS)

Suite à des plaintes ou signalements réguliers en mairie et pour le bien-être et la sécurité de tous, voici quelques rappels, qui sont souvent des règles de bon sens :

Article L417-1 : Les véhicules laissés en stationnement en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours consécutifs peuvent être mis en fourrière.

Article R417-10 (Décret n° 2003-536 du 20 juin 2003 art. 20 Journal Officiel du 22 juin 2003)

(Décret n° 2003-642 du 11 juillet 2003 art. 6 III Journal Officiel du 12 juillet 2003)

(Décret n° 2004-998 du 16 septembre 2004 art. 3 Journal Officiel du 23 septembre 2004)

I - Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

II. - Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

1° Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ;

1° bis Sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables ;

2° Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, des taxis ou des véhicules affectés à un service public ;

III. - Est également considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule :

1° Devant les entrées carrossables des immeubles riverains ;

2° En double file, sauf en ce qui concerne les cycles à deux roues, les cyclomoteurs à deux roues et les motocyclettes sans side-car ;

3° Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de livraison.

IV. - Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

V. - Lorsque le conducteur ou le propriétaire du véhicule est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

■ NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

☎ MEDECIN : Dr. BRIANT 02.98.20.70.14
☎ MEDECIN DE GARDE OU EN CAS D'URGENCE : 15
☎ INFIRMIERS :
LE DEM/BOCQUET : 02.98.20.62.13 / 06.07.87.23.77.
LAFOSSE/JEZEGOU : 02.98.20.60.62 / 06.62.47.51.07 / 06.09.27.91.70/
☎ KINESITHERAPEUTE : Karine LE COZ : 02.98.20.70.20
☎ PHARMACIE DE GARDE : 32.37
☎ DENTISTE DE GARDE : 02.98.90.55.77
☎ GENDARMERIE : 17
☎ POMPIERS LE FAOU : 18
☎ CROSS CORSEN (sauvetage en mer) : 16.16 ou VHF canal 16

■ URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES			
HASCOET Alain	20, rte de l'Anse du Bourg	Panneaux solaires	06/01
PERMIS DE CONSTRUIRE			
JAOUEN Nicolas	21, Goasven	Extension habitation	06/01
FAOU Bernard	Larvor	Véranda	06/01
AVRIL Franck	3, rés. Ar Stivel	Maison d'habitation	06/01
BATHANY Michel	6, rue Gorre ar Ch'oat	Extension habitation	07/01
LE COZ Sylvain	1, rés. Ar Stivel	Maison d'habitation	12/01

■ ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES
Nathan GRUSZKA, Kervella, né à Brest le 10 janvier 2011.
MARIAGES
Mélissa DUIGOU, 38, chemin de Kernisi et Jeffrey GODEAU, mariés le 8 janvier 2011.
DECES
François COUCHOURON, 1, rue de la Forge, 89 ans, décédé à Brest le 13 janvier 2011.

■ ALZHEIMER : RÉUNION D'INFORMATION

Comment aider et accompagner les Aidants ?

La Maladie d'Alzheimer concerne aujourd'hui plus de 850 000 personnes en France, et chaque année, 110 000 nouveaux cas sont diagnostiqués. Nombreuses sont également les familles qui ont à leur charge, un malade, en effet, 2/3 d'entre eux vivent à domicile.

Il est important d'en parler et de rencontrer des personnes vivant la même situation.

Pour mieux faire connaître cette maladie et soutenir les aidants, les délégués de la Mutualité Sociale Agricole du canton de Daoulas organisent une réunion d'information publique, ouverte à tous, le **mercredi 23 février 2011, à 20h30, à la Salle Kerneis de DAOULAS.**

Cette réunion sera animée par le Dr Le Guyader, neurologue, et Madame Christiane CREAC'H-CADEC, de l'Association France Alzheimer 29.

■ COMMUNIQUÉ M.S.A

Une fermeture des accueils physiques et téléphoniques est prévue tous les jeudis jusqu'au 30 juin prochain. Pour vos démarches, rendez-vous sur le site : www.msa-armorique.fr

■ HORAIRES MAIRIE

Lundi : 13h00 – 17h30

Du mardi au vendredi :

8h00 – 12h00 / 13h00 – 17h30

Samedi : 8h00 – 12h00

■ LE TELEGRAMME

La rédaction mobile du Télégramme sera présente dans la commune **mercredi 9 février de 10h à 12h.** Marie-Pierre Pelletier et Sylvie Barreau accueilleront les élus, les associations ou les habitants qui souhaitent parler de leurs projets ou de leurs actions.

■ PLAN LOCAL D'URBANISME

Rappel :

La population est invitée à participer à la révision du projet d'urbanisme. Un cahier à idées est déjà à votre disposition en Mairie. Le but est d'échanger avec les usagers sur des visions, des réflexions concernant l'intérêt général. Par la suite, des panneaux d'exposition seront présentés et 3 réunions publiques seront organisées. Courant février, un questionnaire sera adressé aux habitants sur les besoins en matière de logement, de loisirs ... puis un autre aux agriculteurs et ostréiculteurs dans le cadre du diagnostic agricole.

■ OBJETS TROUVÉS

Nous vous rappelons qu'un certains nombres d'objets (clefs, téléphones portables, vêtements, sacs ...) sont trouvés sur la voie publique et déposés en Mairie.

■ PROPRIÉTÉ DANS LE BOURG

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que les pelouses et trottoirs du bourg ne sont pas destinés à recevoir les déjections canines.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES : 26

Adrien LE BARS, le 21 janvier à Landerneau (6 chemin de Park-douar-ber)

Louis QUIVIGER, le 22 janvier à Brest (1, rue de Gorre-ar-c'hoat)

Orégane MEUDEC- -GUÉDÈS, le 14 mars à Landerneau (Le Rohou)

Clémentine PERROT, le 2 avril à Brest (25, route de Ruliver)

Charlie PARISSÉ, le 4 avril à Landerneau (route de Saint-Jean)

Séréna ABADOU, le 21 avril à Landerneau (12, route de l'Argoat)

Marius MASSON, le 5 mai à Brest (11, Goasven)

Lou COÏC- -GOURVES, le 7 mai à Brest (27, route des trois prats)

Dylan BOZEC, le 16 mai à Landerneau (2, chemin du Raden)

Camille CATREVAUX, le 25 mai à Brest (31, route de l'Argoat)

Maïa POQUET, le 28 mai à Brest (le Stang)

Diego POQUET, le 28 mai à Brest (le Stang)

Inès BERROU, le 20 juin à Brest (Gorréquer)

Nathanaël PLASSARD, le 24 juin à Brest (8, Goasven)

Chloé PETTON NEZET, le 5 juillet à Brest (Gouelet-ar-c'hoat)

Gabin PETTON NEZET, le 5 juillet à Brest (Gouelet-ar-c'hoat)

Manech MORANTIN, le 12 juillet à Brest (24, route de l'Anse du Roz)

Youn TANGUY- -TOSSER, le 22 juillet à Brest (22, rue Park Braz)

Anouck LALLEMAND, le 2 septembre à Brest (61, Camen)

Youn KERMAREC- -MOURLAAS, le 23 août à Landerneau (Sainte-Marguerite)

Lysie PAILLARD, le 11 septembre à Brest (4, route du Menhir)

Liam HERNOT, le 16 septembre à Brest (16, Camen)

Malou CANN, le 3 octobre à Brest (Quénécadec)

Jeanne MAZAT, le 14 octobre à Landerneau (27, route de l'Argoat)

Iwan EFFOSSE, le 23 octobre à Brest (13, route des trois prats)

Anaé TRÉGUIER, le 29 octobre à Brest (8 bis, rue Park Braz)

MARIAGES : 9

Jamel HASSINE et Marie TALLEC (30, route des trois prats) le 30 janvier

Ronan LARBOULETTE et Mélanie CRUL (le Stang) le 8 mai

Yvon MIKEL et Christiane BIGOT (4, résidence la Garenne) le 30 juin

Cédric BOISSAYE et Danièle QUÉMÉNEUR (7, rue de l'église) le 3 juillet

Steven GUYADER et Marion TURBAT (4, route de Ruliver) le 9 juillet

Rodolphe GODREUL et Marie LE HENO (2 bis, rue des Ormes) le 17 juillet

Stéphane DEMEULE (Penfoul) et Carole FAMIEN le 24 juillet

Thierry CANN et Claude CERVELLE (Quénécadec) le 28 août

Gérard MONFORT et Sophie ROQUINARC'H (12, route du Stang) le 10 décembre

DÉCÈS :20

Jean-Pierre PASCAUD (43, bis route des trois prats) le 3 janvier
Roger LE GALL (le Brétin) le 8 janvier
Marie Jeanne MARHIC veuve DIVERRES (30, route de Ruliver) le 9 janvier
Pierre TROMEUR (17, Rumenguy) le 21 janvier
Albert BERTHOU (Gorréquer) le 23 janvier
Emile GOULARD (27, chemin de Kernisy) le 30 janvier
Marcel BESCOND (22, rue de Kerliver) le 6 février
Yves MONFORT (39, Mengleuz) le 23 mars
René LE FOLL (20, Rumenguy) le 30 avril
Huguette MAZET veuve GARRÉ (Kernisy) le 6 mai
Denise BILLON épouse APPÉRÉ (Guernabic) le 20 juin
Yvon LAUTRÉDOU (12, Prat-pan) le 4 juillet
Kenneth WILSON (Larvor) le 9 juillet
Solange SALAÛN veuve GUIMIER (45, Camen) le 29 juillet
Jean-Paul COURTOIS (route de Saint-Jean) le 30 juillet
Marcelle POIRRIER veuve LE BRAS (village du Roz) le 20 août
Jeanne DIVERRES épouse DIVERRES (Gorréquer) le 5 septembre
Daniel KERVELLA (6, résidence Ar Voz) le 24 septembre
Simone LE LANN épouse BESCOND (Guernabic) le 11 novembre
Yannick COZIC (1, rue de l'église) le 24 décembre

Les personnes hébergées en maison de retraite ou en long séjour à l'hôpital de figurent pas dans cette liste.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE		DÉCLARATION DE TRAVAUX	
- Maison habitation (dont 5 logements HLM)	17	- Panneaux solaires	5
- Extension habitation	6	- Ouvertures, portes fenêtres, bardage, ravalement, toiture..	20
- Hangar, auvent	3	- Abri-jardin, garage....	16
		- Clôture	8
		- Véranda, sas	4
		- Divers	8
TOTAL	26	TOTAL	61

SÉCURITÉ

INTERVENTIONS DES SAPEURS POMPIERS DE LE FAOU SUR LOGONNA : 52 (rappel 2010 : 70)

INCENDIES	ACCIDENTS DE CIRCULATION	SECOURS A VICTIMES	DIVERS
3	0	40	9

INTERVENTIONS DES SAPEURS POMPIERS DE LE FAOU SUR LES COMMUNES : 471
(rappel 2009 : 476)

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

BRIC A BRAC

Ne jetez plus ! L'APE récupère tout ce dont vous voulez vous débarrasser (livres, bibelots, jouets, outils, petits meubles ...) pour son vide grenier annuel organisé le dernier samedi de juillet. Enlèvement à domicile possible. **Contact : C. Dolou : 02 98 20 65 22**

CONCOURS

L'APE relance le concours de boîtes aux lettres. Pensez-y dès maintenant ! (Date limite le 30 avril).

Contact : 02 98 20 69 46

FETE DE LA MUSIQUE

Vous êtes musicien, chanteur, vous êtes seul ou vous avez formé un groupe : une scène sera à votre disposition le vendredi 24 juin. Tous les styles seront les bienvenus.

Contact : M. Letertre : 02 98 20 71 70 /letertre.marina@neuf.fr

RENTREE 2011

Afin de préparer au mieux la rentrée 2011, les parents d'enfants nés en 2008 (futurs PS2) peuvent contacter le directeur pour une pré-inscription.

02 98 20 64 65 / ec.0291554G@ac-rennes.fr

MENU CANTINE

LUNDI 31/01	MARDI 01/02	JEUDI 03/02	VENDREDI 04/02
Potage de légumes de saison Boulettes d'agneau / Pâtes Emmental / Banane équitable	Céleri frais rémoulade Veau au four / légumes Fromage blanc sucré / Abricots secs	Crème de potiron Filet de dinde rôti Haricots verts à la tomate Plateau de fromage / Poire	Salade d'agrumes Filet meunière duo de chou-fleur / brocolis Compote / Yaourt bio
LUNDI 07/02	MARDI 08/02	JEUDI 10/02	VENDREDI 11/02
Crème de carottes bio Escalope de volaille Sarrasin au légumes verts Leerdamer / Fruit bio	Salade frisée au parmesan Omelette aux herbes Gratin de pdt et topinambour Kiri / Pomme au four maison	Nem chinoise Porc au caramel / riz parfumé Petit Nova / Salade exotique	Potage aux poireaux Matelote de poisson / pdt au four Port-Salut / Orange
LUNDI 14/02	MARDI 15/02	JEUDI 17/02	VENDREDI 18/02
Radis noir râpé aux pommes Quenelles / riz au safran Emmental bio / Pomme	Potage légumes de saison Hachis parmentier Clémentine / Yocco fraise	Soupe de lentilles corail Emincé de volaille Choux Bruxelles et pdt Bombel / Poire au chocolat	Saucisson à l'ail Parmentier de poisson Salade verte Yaourt sucré bio
LUNDI 21/02	MARDI 22/02	JEUDI 24/02	VENDREDI 25/02
Œufs durs mayonnaise Steack haché de porc Haricots blancs Vache qui Rit / Ananas frais	Soupe de légumes Tartiflette Clémentine / Yaourt bio	Salade de crozets emmental Roastbeef / Purée de pdt lle flottante	Soupe de légumes Dos de lieu à l'américaine Céréales gourmandes bio Tomme Noire / Poire

JOURNEES PORTES-OUVERTES

→ **Université de Bretagne occidentale** : Le 12 février à Brest et le 19 février à Quimper et Morlaix.

→ **Maison Familiale et Rurale de Rumengol** : Formations commerciales par alternance :

Bac Pro 3 ans accessible après une classe de 3^{ème}. Bac Pro 2 ans après une 2^{ne}, un CAP ou un BEP. BTSA Technico-commercial accessible après un baccalauréat.

Vendredi 18 mars de 17h à 20h et samedi 19 mars de 9h à 17h. **Tél. : 02 98 81 93 07**

→ **Groupe scolaire « Les 2 rives » à Landerneau** :

Collège et lycée Saint-Sébastien et lycée Saint-Joseph.

Vendredi 18 février de 17h à 20h et samedi 19 février de 9h à 13h. **Tél. : 02 98 85 12 55**

■ CONFÉRENCE À L'ÉCOLE

Selamat siang Bali ! (*bonjour Bali !*)

M. et Mme Briant sont venus dans notre classe pour nous faire partager leur voyage et leurs rencontres. C'était un moment vraiment très agréable, avec beaucoup de photos. Voici ce que nous avons appris :

Bali est une très belle île. La température est de 30° pendant toute l'année ! Le soleil se couche à 17 heures. Le tourisme est plus répandu au Sud qu'au Nord. Le Sud est très fréquenté par les surfeurs qui viennent pour les belles vagues. Les gens qui habitent au sud de l'île sont souvent assez riches et ceux qui habitent au nord sont plus pauvres.

A Bali, les petites routes ont énormément de trous. Les grandes routes sont faites avec du goudron. Il y a 3 millions d'habitants pour 4 millions de scooters ! Les indonésiens les louent aux touristes pour gagner un peu d'argent. Très peu possèdent des voitures car elles coûtent trop cher. Les Balinais roulent à gauche. Souvent, ils sont 3 ou 4 sur le même scooter ! Il y a beaucoup d'accidents. Ce sont les femmes qui entretiennent les routes bien que ce soit un travail très dur.

Tous les enfants ont une tenue différente (tous les 2 jours) pour aller à l'école. Quand les enfants arrivent dans la classe, ils sont heureux et saluent comme pour faire une prière. Les élèves sont très respectueux envers leur maître. Par exemple un enfant se lève, va voir le maître, lui tapote un peu l'épaule et lève le doigt devant le maître pour parler. Ils se tiennent « à carreau » (pas comme en France ...)

Les fournitures scolaires sont très précieuses. Les parents ne peuvent pas acheter beaucoup de matériel car ils n'ont pas beaucoup d'argent. Il n'y a pas beaucoup de cahiers mais ils sont heureux quand même. Parfois des touristes apportent des cahiers pour les enfants.

Les élèves travaillent tous les jours de 7h à 12 h (sauf le dimanche) mais ils ne travaillent pas l'après-midi.

L'école à Bali a plus d'arbres et d'herbe que chez nous : les cours de récréation sont exotiques car il y a des palmiers, des fleurs. La cour est vraiment spacieuse et bien entretenue.

A chaque pleine lune, les hommes portent obligatoirement un chapeau et les femmes peuvent mettre des fleurs dans les cheveux ou porter une queue de cheval. Garçons et filles portent de longues jupes (le sarong).

A Bali, tout le monde a les cheveux très bruns, presque noirs et la peau marron.

Les Balinais pratiquent la danse traditionnelle (qui ressemble à du Kung-Fu) ou le foot. Il y a une tenue pour les filles et pour les garçons qui font de la danse traditionnelle : les garçons ont un short marron et une chemise orange. Les filles ont une jupe et un tee-shirt. Pour le foot, les garçons de l'équipe du village portent un short et un tee-shirt verts et jaunes.

Les indonésiens cultivent le riz (3^{ème} producteur mondial), le cacao, les cacahuètes, les mandarines, et les noix de coco.

Les élèves de CM1 et CM2



Une classe à Bali



Mr et Mme Briant et les élèves de Logonna

■ LA PAROISSE

HORAIRES DES MESSES DE FÉVRIER

LES SAMEDIS A DAOULAS A 18H

LES DIMANCHES A 10H30

6 février	Irvillac
13 février	L'Hôpital-Camfrout
20 février	Logonna-Daoulas
27 février	Saint-Urbain
6 mars	Irvillac ADAL à Logonna

A LOGONNA

■ CLUB CULTURES ET LOISIRS

01/02	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : démonstration mosaïque / tricot Réunion de bureau
02/02	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
04/02	14h/16h : cartonnage
08/02	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : art floral : bouquet "Coeur" Travaux d'aiguilles
09/02	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
11/02	9h30-12h/13h30-16h30 Journée peinture sur bois
15/02	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : mosaïque, tricot, travaux aiguilles
16/02	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork
18/02	14h/16h : cartonnage
22/02	10h/11h30 : conversation anglaise 14h/16h : mosaïque, tricot, travaux aiguilles
23/02	9h/12h : couture 14h/17h : patchwork

Des jeux de société sont à votre disposition chaque mardi après-midi.

■ ASAMBLES



Conférence : Jeudi 3 février à 20h, Salle des Anciens : « Rite funéraire à Bali » (La crémation est une fête). Evelyne et Hervé Briant proposent un diaporama sur le rite funéraire fondamental des Balinais. Cérémonie partagée auprès d'une famille balinaise. Un pot clôturera cette soirée
Entrée : 3€ - gratuit pour les scolaires et les adhérents

Graine de Mots, secrets et chausse-trapes de langue française : Jeudi 17 février à 20h puis le 3^{ème} jeudi de chaque mois. Salle des Anciens.
M. Chol : 06.37.48.25.69 / kermarcie@yahoo.fr

Section photo : Tous les vendredis à 18h, Salle des Anciens, rdc.

F. Delaplace : 06.78.51.73.72

Atelier peinture : Tous les vendredis à 14h, salle des Anciens, étage.

C. Salaün : 06.08.66.70.65

Secourisme : Formation au PSC1, dispensée par la Protection Civile de Brest. Prochains stages les samedis 12 et 19 mars à Logonna. S'inscrire dès maintenant.

E. Kerhoas : 02.98.20.69.23

asambles.logonna@gmail.com

JP Verhaeghe : 02 98 20 64 55

■ AMICALE DES OFFICIERS-MARINIERS

La réunion des adhérents se déroulera **vendredi 11 février à 17h** en Salle des Anciens. Au programme : compte-rendu de trésorerie, bilan d'activité, inscriptions ...

C. Billaux : 02 98 20 10 12

■ ANCIENS COMBATTANTS

L'Assemblée Générale de l'Union Locale des Anciens Combattants (U.L.A.C.), de Daoulas et Logonna, aura lieu **dimanche 27 février à 10h45** dans la salle polyvalente de Logonna. L'ensemble des adhérents ainsi que les veuves d'anciens combattants sont cordialement invités. Cette assemblée sera suivie d'un vin d'honneur offert par l'association, puis un banquet sera servi au restaurant « La Grignotière ». Merci de s'inscrire auprès du président.

■ CHORALE KAN AR VAG

La chorale Kan ar Vag organise un concert avec Log'a-Rythmes, **dimanche 27 février à 16h** à l'église de Daoulas. Cette rencontre inter-chorales vous permettra d'apprécier la diversité des répertoires. De nouvelles pièces enrichiront le programme. Gérard Basle et Marie-Claude Quéré dirigeront le concert et l'accompagnement musical sera assuré par Max Pallier. Entrée : 5€

J. Le Cann : 02 98 20 01 15

■ BIBLIOTHEQUE

Lors de l'Assemblée Générale du mois dernier, les membres de l'association ont voté la composition du nouveau bureau :

Président : Pierre Joubert

Secrétaire : Marie-Françoise Corre

Trésorière : Gisèle Bramoullé

La bibliothèque est ouverte :
les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30
Les vendredis de 16h30 à 18h00
Les samedis de 9h45 à 12h15
02.98.20.66.29 / bibliotheque.logonna@orange.fr

ET AILLEURS ...

■ MÉDAILLÉS MILITAIRES

L'Assemblée Générale des Médailleurs Militaires de Daoulas et ses environs se tiendra à Hanvec le **20 février à 10h30** en salle polyvalente. Un repas pourra être pris ensemble au restaurant « Marmite et Compagnie ». Merci de s'inscrire auprès des responsables avant le 15 février.

Contact : 02 98 20 66 36 / 02 98 20 68 88

■ FOIRE BIO

La 13ème Foire Bio de Landerneau aura lieu les **19 et 20 mars** à la salle St Ernel. 100 exposants vous feront découvrir le monde de la bio (alimentaire, vestimentaire, cosmétique, éco habitat, jardinage, associations, bar, restauration, 6 conférences). Thème : les circuits courts.

Entrée : 3 euros - gratuit -15 ans.

www.foirebio-landerneau.fr/

02 22 08 56 67 ou 06 30 51 23 84

■ SECOURS POPULAIRE

Le Secours populaire organise une braderie le **samedi 12 février de 9h30 à 17h** sans interruption. Vous y trouverez vêtements, vaisselle, livres, articles de puériculture.

3 bis, route d'Irvillac à Daoulas / 02 98 25 92 20

■ FOIRE AUX PUCES

A.P.E.R. (Association Pour les Enfants des Rizières) organise des « puces bébés-enfants » le **13 février de 9h à 17h** dans les salles du pôle associatif à l'Hôpital-Camfrout. Installation de 8h30 à 9h30 pour les vendeurs (4€ le mètre linéaire, tables + chaises fournies). Entrée : 1 € (gratuit moins de 5 ans).

Contact : V. FOLLET : 06 20 94 66 10

LES PETITES ANNONCES

→ Femme de 42 ans cherche heures de ménage ou de repassage. 10€/h. Paiement en CESU possible. **06 14 94 11 84**

→ Recherche location ou achat d'une aube de communion pour jeune fille (1.63 m) pour juin.

02 98 20 63 52

→ Vends combiné raclette+grill Téfal, 8 coupelles. 30€. **02 98 20 67 18**

→ Location meublée à Logonna, , cuisine équipée, salon/séjour, salle de bain/wc, à l'étage 2 chambres et wc, cellier, terrasse, parking,

chauffage pompe à chaleur. Libre à partir du 20/02/2011.510 €. **06 86 59 09 51**

→ Recherche bois de chauffage sur pied à Logonna. **09 77 70 16 49**

EMPLOI

→ La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas recrute **6 agents d'accueil touristique saisonniers** pour l'été 2011.

Ouverts à toute personne âgée de 18 ans au moins au 1er janvier 2011, ces postes sont à pourvoir à la Maison du Tourisme à Landerneau, ainsi que pour les points d'informations touristiques de Daoulas, La Roche Maurice et La Martyre.

Missions : Accueil et renseignement du public (français et étranger).

Compétences demandées :

- Aisance relationnelle

- Maîtrise de langues étrangères

- Connaissances en patrimoine

- Connaissances sur le territoire

Durée du contrat : du 04 juillet au 31 août 2011

Temps de travail hebdomadaire : 35 h

Date limite de réception des candidatures : Vendredi 15 avril 2011

Pour tous renseignements complémentaires :

Sophie Louarn : 02 98 21 37 67

tourisme.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à :

Monsieur le Président

Communauté de Communes du Pays de

Landerneau-Daoulas

59, rue de Brest - BP 849

29208 LANDERNEAU cedex

ou : personnel.cc@pays-landerneau-daoulas.fr

→ Recherche jeunes personnes pour plantation des échalotes pendant les vacances de Février. EARL Le Goff, Irvillac : **02 98 25 93 58**

→ Recherche occasionnels pour la plantation d'échalotes. SCEA Orcil, Irvillac : **06 89 68 65 81**

NOUVEAU SERVICE

Philippe Multiservices : jardinage, maçonnerie, électricité, plomberie, menuiserie ...

Règlement CESU – **06 27 88 19 59**

« j'suis sympa », un réseau social différent

Un réseau social 100% logonnais a vu le jour. Son fonctionnement est différent de ce qui existe puisque le but est de recréer les échanges directs entre les personnes et non pas virtuellement sur Internet, et ainsi de développer les services gratuits (co-voiturage, prêt de matériel, aides diverses ...). Ce réseau est ouvert à tous, pour en savoir plus, connectez vous sur :

www.jsuissympa.com ou sur le site de la commune.